

LA DIMENSION MÉTALINGUISTIQUE DE LA MORPHOLOGIE DU FRANÇAIS NON CONVENTIONNEL¹

1 INTRODUCTION

L'objectif de l'article est d'étudier des phénomènes caractéristiques des procédés morphologiques servant à l'enrichissement du lexique non conventionnel et en particulier argotique.²

Il est indéniable que la morphologie constructionnelle « argotique » partage ses procédés de formation des mots avec les autres variétés sociolinguistiques du français (Calvet 1991, Liogier 2002). Entre la morphologie « argotique » et la morphologie « non argotique », il n'y a pas de différence de nature, mais seulement de degré. Si le rôle de procédés morphologiques « irréguliers » ou créatifs reste assez limité dans les variétés centrales du français où dominent les deux procédés constructionnels réguliers ou « grammaticaux », la dérivation et la composition, il en est tout autrement dans les variétés marginales, et notamment dans les variétés argotiques. Notre étude se penchera en priorité sur les procédés typiques de l'argot contemporain des banlieues, appelé aussi français contemporain des cités (désormais FCC ; Goudaillier 2002).

Le dépouillement de deux dictionnaires spécialisés (Goudaillier 2001, Pérez 2007)³ a permis de mesurer l'importance quantitative, de même que qualitative, de procédés considérés comme irréguliers ou extragrammaticaux (voir infra § 2). Après avoir écarté de mon analyse les emprunts et les unités lexicales issues de procédés sémantiques,⁴ j'ai constaté que seulement 20% (Pérez 2007) ou même 10% (Goudaillier 2001) des mots « construits » recensés relèvent des procédés considérés comme grammaticaux,

* Adresse de l'auteur : Filozofska fakulteta, Oddelek za romanske jezike in književnosti, Aškerčeva 2, 1000 Ljubljana. Mél : gregor.perko@guest.arnes.si

1 Le titre de l'article fait écho à la thèse de Vladimir Pogačnik, *Strukturiranje vrednostnih pripon v nenormirani francoščini* [Structuration des suffixes quantificateurs en français non conventionnel], soutenue en 1983.

2 Je laisse de côté le problème de la lexicalisation, particulièrement épineux dans le cas du lexique argotique.

3 Les deux dictionnaires sont des dictionnaires « différentiels » ne recensant que les mots ou les expressions qui appartiennent au(x) registre(s) argotique(s) et qui ne sont en principe pas attestés dans les dictionnaires généraux.

4 Nous n'avons écarté que les unités lexicales n'ayant subi aucun changement pouvant relever de la morphologie. Par exemple, nous avons écarté le mot-vedette (*h*)*ahchouma*, mais non pas sa forme tronquée *hach*.

notamment de la conversion et de la suffixation. Le reste du vocabulaire « construit » est fourni par des procédés « extragrammaticaux », dont les plus importants sont la verlanisation, la troncation, la réplication et la pseudo-suffixation (ou resuffixation ou bien suffixation parasitaire).

Mon article s'articulera autour de deux axes, qui seront souvent entrelacés. Le premier axe analysera les opérations morphologiques du FCC selon un certain nombre de critères distinguant la morphologie grammaticale de la morphologie extragrammaticale. Le second axe examinera ces mêmes opérations, en prenant en compte d'un côté, différentes contraintes linguistiques (morphophonologiques, morphologiques ou lexicales), spécifiques au français et, de l'autre, des contraintes plus universelles, sans pourtant remonter jusqu'au niveau cognitif ou extralinguistique. J'essaierai de démontrer que le FCC (comme, à différents degrés, tous les registres « marginaux » ou « marginalisés ») constitue un terrain de prédilection pour l'étude du jeu des contraintes du système linguistique, car il donne accès aux données qui n'ont pas encore subi l'influence de la norme linguistique.

2 DIMENSION MÉTALINGUISTIQUE DE L'EXTRAGRAMMATICAL

L'intérêt croissant des théories morphologiques actuelles pour les procédés non conformes aux règles grammaticales permet de mieux cerner la dichotomie, déjà ancienne en linguistique et en morphologie, entre grammatical et extragrammatical. Parmi les critères avancés pour distinguer les procédés grammaticaux de ceux relevant de la morphologie extragrammaticale, on peut citer notamment (Doleschal *et al.* 2000, Fradin 2003 : 206–220, Perko 2010) :

- a) les procédés grammaticaux imposent des contraintes (sémantiques ou catégorielles) aux bases ;
- b) le changement sémantique associé à ces procédés est important ;
- c) ces procédés obéissent à des patrons réguliers ;
- d) ils sont productifs ;
- e) l'application de ces procédés est inintentionnelle ou non consciente ;
- f) la fonction première de ces procédés est descriptive : ils répondent à des besoins de dénomination et de transfert d'information.

Les procédés de construction extragrammaticaux, qui ne remplissent pas ces critères – ou du moins certains d'entre eux⁵ – sont extrêmement hétérogènes et ne sont nullement l'apanage des variétés sociolinguistiques « marginales », mais se retrouvent également dans le français « légitime » ou « central ». Il convient de mentionner, entre autres, la troncation (*bac, manif*), la réplication hypocoristique (*dodo*), les mots-échos (*glouglou*), les mots-valises (*clavier + bavardage* → *clavardage*), la siglaison (*TVA*), la suffixation sécrétive (*Perestroïka* → *Castroïka*) et la recomposition moderne, dite aussi composition « cachée » (*-ciel* → *didacticiel, télé-* → *télévente*).

5 Les procédés extragrammaticaux constituent une catégorie prototypique, aux limites floues, qui ne saurait se définir par une série de conditions nécessaires et suffisantes.

Dans Perko (2010), j'ai essayé de démontrer que les procédés extragrammaticaux présentent un caractère métalinguistique qui consiste en une exploitation imprédictible et irrégulière du plan de la forme, du signifiant. Cela veut dire qu'il n'y a pas de rapport direct ou régulier entre la représentation sémantique, la forme et le syntactique : les changements formels produits par la verlanisation, la troncation, la réduplication ou la pseudo-suffixation ne s'accompagnent d'aucun changement au niveau de la dénotation ou de la catégorie grammaticale :⁶

vieux 'parents' = *ieuvs* 'parents',
musique = *zic* 'musique',
zic 'musique' = *ziczic* 'musique',
bombe 'fille très belle' = *bombax* 'fille très belle'.

En s'appuyant sur le modèle sémiotique de Charles Sanders Peirce (1978), nous pouvons dire que, sur le plan morphologique, les procédés argotiques sont adigrammatiques et opacifiants (Kilani-Schoch/Dressler 2005). D'une part, ces procédés ont une très faible diagrammaticité ou iconicité⁷ constructionnelle, puisqu'il n'y a pas d'analogie entre la compositionnalité morphotactique et la compositionnalité morphosémantique. De autre part, ils ont une très faible transparence morphotactique puisque la perception de la signification est gênée par la déformation du signifiant qui peut se produire au moyen de quatre opérations morphologiques : modification (verlanisation), réduplication, soustraction (troncation), ajout (pseudo-suffixation). L'un des traits caractéristiques du langage argotique est la combinaison de plusieurs de ces opérations (cf. Goudaillier 2002 : 15). Parmi les combinaisons les plus fréquentes, citons :

- modification + soustraction (*frangin* → *ginfran* → *ginfr*),
- soustraction + réduplication (*musique* → *zic* → *ziczic*),
- soustraction + modification (*pakistanais* → *°pakist* → *kistpa*)
- soustraction + ajout (*pakistanais* → *°pakis* → *pakos*)
- modification + ajout (*les arabes* → *rabza* → *rabzouille*)
- modification + soustraction + ajout (*pétasse* → *taspé* → *°tasp* → *taspèche*)

L'analyse proposée demande toutefois à être affinée pour ce qui concerne le FCC et les argots sociologiques en général. Il est flagrant que les aspects sémantiques de ces procédés sont infiniment moins importants que leurs aspects pragmatiques. L'opération

6 Nous partons de l'hypothèse que les formes issues des procédés argotiques relèvent pour la plupart de la morphologie dynamique (Kilani-Schoch/Dressler 2005 : 118–119) et ne sont pas stockées dans le lexique mental des locuteurs. Ces formes s'appuient, pour leur interprétation, sur les unités lexicales dont elles sont issues. D'éventuels changements sémantiques, toujours idiosyncrasiques, que pourraient subir les unités dérivées sont dus principalement aux facteurs sociolinguistiques (par exemple, la restriction de la dénotation à un domaine particulier, les changements métaphoriques ou métonymiques). Cet aspect mériterait néanmoins une étude plus approfondie.

7 Un diagramme est un icône qui instaure une homologie proportionnelle entre les relations des parties du signe et les relations des parties du concept.

métalinguistique agit sur la transparence sémiotique du signe linguistique : à la dénotation s'ajoutent des connotations autonymiques. Ces connotations basées sur le changement formel signalent un changement au niveau des interactions sociales entre les locuteurs qui appliquent ces opérations. En l'occurrence, l'emploi de ces procédés « opacifiants » ou des formes qui en sont issues possède une forte fonction identitaire et marque soit l'appartenance soit la non-appartenance à une communauté ou à un groupe sociolinguistique. Cette valeur interactionnelle est étroitement liée aux fonctions cryptique et ludique. En écartant de l'interaction les « non-initiés », la première fonction renforce la cohésion du groupe. La maîtrise du potentiel ludique des opérations argotiques permet aux individus de trouver et de garder leur place au sein du groupe ou même de leur assurer une position dominante.

Cette analyse vient corroborer le caractère intentionnel et conscient des procédés extragrammaticaux souvent mis en avant par les études morphologiques contemporaines (cf. Fradin 2003 : 206–218).

Du fait de leur caractère métalinguistique, les procédés argotiques analysés, tout en étant créatifs, ne peuvent pas être considérés comme productifs,⁸ puisqu'ils n'obéissent pas à des patrons réguliers mettant en rapport prédictible la forme, le sens et les propriétés morphosyntaxiques et combinatoires des unités lexicales (voir Perko à paraître).

La fonction dénominative, encore présente dans les argots des métiers, s'estompe dans les argots sociologiques au profit de la fonction interactionnelle. Prenons comme exemple, à titre exceptionnel, un argot plus ancien : l'argot des *poilus* de la Grande Guerre tel qu'il a été décrit par Albert Dauzat (1918). Ce langage présente un type intermédiaire, entre l'argot sociolinguistique et celui des métiers. Des formations comme *antipuan* ('masque à gaz'), *cinq frères* ('projectile allemand formé de cinq tuyaux') ou toute une série de dérivés du mot *crapouillot*⁹ (*crapouilloter*, *crapouillotage*, *crapouilloteur*) répondent sans doute à des besoins de dénomination : dénommer de nouvelles entités, trouver des dénominations plus précises ou plus économiques. Dans les argots contemporains, cette fonction est encore présente dans des domaines « limites », par exemple dans celui de la drogue, de la prostitution, du proxénétisme ou du vol.

3 POUR UNE APPROCHE LEXÉMATIQUE DE LA MORPHOLOGIE NON CONVENTIONNELLE

Les modèles morphologiques combinatoires ou incrémentaux postulent l'existence d'un signe minimal, d'un segment atomique isolables, porteur d'une

8 Sur les difficultés que pose en morphologie constructionnelle la notion de productivité, voir Dal (2003).

9 Le mot *crapouillot* est attesté pour la première fois en 1880 (selon *Le Trésor de la langue française informatisé*). Dauzat observe que le terme « existait déjà dans l'armée, mais non point sa famille » (Dauzat 1918 : 77). Selon lui, *crapouillot* désigne « lance-bombes, canon de tranchée », « projectile du crapouillot », « projectile de canon allemand de 77 », « bidon agrandi par l'éclatement d'une cartouche » (Dauzat 1918 : 236).

forme et d'un sens, appelé le plus souvent morphème. Cette unité est susceptible de se combiner aux autres selon des règles morphologiques proches de celles de la syntaxe pour former des unités plus complexes. Ces modèles se heurtent à de nombreux problèmes empiriques : allongement thématique, allomorphie, supplétion, segments dépourvus de signification (morphème zéro) ou de forme (affixe zéro), segments non prévus (pseudo-affixe, affixoïde) ou discontinus (parasyntèse) pour n'en citer que quelques-uns. Cette morphologie se révèle inadéquate pour traiter la plupart des phénomènes propres à la morphologie « argotique ». Comment traiter les opérations de « remodelage » phonique du verlan ou d'autres procédés cryptiques ? Comment déterminer les règles de formation des mots de la pseudo-suffixation ? La reduplication obéit-elle à des règles morphologiques ? Quel statut donner au segment redoublé ?

C'est pour cette raison qu'il est nécessaire de se tourner vers des modèles non morphématiques. Les modèles dits lexématiques (ang. *Word and Paradigm*, *Word/Lexeme-based* ; cf. Aronoff 1994, Fradin 2003, Roché/Boyé/Hathout/Lignon/Plénat 2011) ne considèrent plus le morphème comme unité de base d'opérations morphologiques, même si, par commodité, on continue d'employer encore les termes *morphèmes*, *affixes*, *bases* etc. Ces unités sont « dématérialisées » et cessent d'être des signes : elles ne sont plus que des « exposants » de fonctions morphologiques ou d'opérations constructionnelles. L'affixe *-aie* dans *chênaie* ou *pineraie* n'est pas un signe signifiant 'plantation de, forêt de', mais la réalisation de surface issue de l'application d'une opération constructionnelle aux lexèmes *chêne* ou *pin*. L'allomorphie qu'on observe dans les deux exemples cités (*chên(e)+aie*, *pin+eraie*) ne pose pas de problèmes particuliers aux modèles lexématiques : ces questions seront traitées au niveau des contraintes linguistiques. Les modèles lexématiques s'intéressent donc principalement aux lexèmes, signes tridimensionnels comportant une représentation sémantique, une forme et un syntactique.¹⁰ C'est le lexème qui est l'unité de base de la morphologie et qui sert d'imput à des opérations morphologiques qui peuvent toucher soit la face formelle, soit la face sémantique, soit le syntactique du lexème. Le résultat final, output, dépend également de l'influence de différentes contraintes morphologiques, (morpho)phonologiques ou lexicales.¹¹

4 MORPHOLOGIE ARGOTIQUE GRAMMATICALE

Le seul procédé grammatical vraiment productif de la morphologie argotique est la conversion, qui concerne en premier lieu le syntactique du lexème. C'est un procédé maximalelement transparent, puisque la forme du signifiant n'est pas altérée, mais en même temps, elle est tout à fait adigrammatique, puisque le changement sémantique et catégoriel ne s'accompagne d'aucun changement formel. Le registre

10 Le syntactique encapsule des informations de type syntaxique: catégorie grammaticale, propriétés morphologiques inhérentes, combinabilité syntaxique. Voir Mel'čuk (1993).

11 Les modèles lexématiques s'inspirent plus ou moins librement de la théorie de l'optimalité. Voir Prince/Smolensky (2002).

argotique réalise toutes les possibilités structurales possibles en français (cf. Kerleroux 1999) :¹²

- Adj ↔ N : *alcatraz* ('privé de sortie par ses parents') – *alcatraz* ('celui qui a peu de liberté'), *Reubeu* ('celui qui est maghrébin') – *rebeu* ('ce qui a trait à la culture maghrébine') ;
- N ↔ V : *baltringue* ('lâche') – *baltringuer* ('se défilier') ; *chéara* ('voler à l'arraché') – *chéara* ('vol à l'arraché'), *poucave* ('dénoncer') – *poucave* ('délateur'), *bédo* ('cigarette de haschich') – *bédave* ('fumer du haschich') ;¹³
- Adj → V : *frais* ('beau') – *se fraïcher*¹⁴ ('se faire beau') ;
- Adj ↔ Adv : *bad* ('génial, sensationnel') – *bad* ('méchamment, beaucoup'), *cach* ('directement') – *cash* ('direct').

L'affixation et la composition sont bien évidemment des procédés disponibles en FCC, mais jouent, comme nous l'avons fait remarquer (voir § 1), un rôle secondaire. Les suffixes les plus fréquents sont :

- *-eux* : suffixe transcatégoriel (nom → adjectif : *crête* → *crêteux*)
- *-eur* : transcatégoriel ou intracatégoriel ('action' → 'agent' : *kif/kiffer* → *kiffeur*, /*ħachi/* → /*ħachieur*¹⁵)
- *-ette* : suffixe intracatégoriel (*beur* → *beurette*, *chourmo* → *chourmette*, *go* → *gorette*, /*taħan*¹⁶ → /*taħanette*/).

La nature ou l'identité de cette dernière opération de suffixation posent un problème complexe. À première vue, on aurait tendance à la rattacher à la suffixation évaluative, *-et(te)* étant le seul suffixe diminutif encore productif en français (Fradin 2003). Mais ses valeurs sémantiques et pragmatiques contredisent cette hypothèse : le suffixe « argotique » *-ette* n'exprime ni la mesurativité ('grand/petit' ; cf. Mel'čuk 1994 : 79–80), ni un contenu appréciatif ('bon/mauvais' ; cf. Fradin et Montermini 2009), ni d'ailleurs un contenu hypocoristique ou une connivence entre interlocuteurs¹⁷ (cf. Dressler et Merlini Barbaresi 1994). Ce suffixe doit être considéré comme un suffixe flexionnel indiquant simplement le genre féminin.

12 Notre schéma est simplifié et ne tient pas compte de l'orientation des procédés de conversion.

13 La conversion s'accompagne de la pseudo-suffixation. Ce cas de figure est loin d'être rare en FCC. Voir § 2.1.

14 Cet exemple montre bien la généralisation des verbes du premier groupe en FCC (voir aussi ci-dessous § 4) : les verbes désadjectivaux devraient privilégier le deuxième groupe (*frais* – *fraïchir*, *grand* – *grandir*...).

15 Mot relevé dans Melliani (2000 : 103) signifiant 'escroc'.

16 Mot relevé dans Melliani (2000 : 104) signifiant 'imbécile'.

17 Cette valeur pragmatique n'est en français jamais exprimée par un suffixe diminutif, mais par l'adjectif *petit*, antéposé (cf. Fradin/Montermini 2009 : 148).

5 CONTRAINTES SUR LA BASE ?

Si les procédés argotiques respectent en règle générale les contraintes phonologiques,¹⁸ seuls deux procédés semblent imposer des contraintes catégorielles et sémantiques.

Nous pouvons observer que certains pseudo-suffixes marquent des préférences nettes pour certaines catégories, sans bien évidemment aller jusqu'à dire que la pseudo-suffixation respecte les restrictions catégorielles pesant sur le choix des bases.¹⁹ Par exemple :

- *-arès*, *-av* choisissent des bases verbales,
- *-av(e)* et *-os* choisissent des bases adjectivales,
- *-ance*, *-anche*, *-ax*, *-on*, *-ouse* choisissent des bases nominales.

F. Kerleroux (1999) a fait remarqué que les apocopes des noms déverbaux (*manif(estation)*, *intro(duction)*) ne touchent que l'acception résultative, concrète, et non pas l'acception processuelle, abstraite (*manif contre la guerre* vs. **manif de joie*). Cette contrainte ne s'applique pas à l'apocope des autres types de mots et ne semble guère pertinente pour la troncation argotique. Dans un premier temps, nous devons nous demander si la nature de cette contrainte est vraiment sémantique et non pas sociolinguistique (Apothéloz 2002 : 124). Ensuite, les noms et les acceptions susceptibles d'être concernés par ce blocage ne font pas partie des thématiques généralement couvertes par l'argot. Pour les aphérèses, de plus en plus fréquentes en FCC (Goudaillier 2002 : 19 ; voir plus loin § 6), aucune contrainte sémantique ne semble s'appliquer.

6 ICONICITÉ PHONÉTIQUE

La pseudo-suffixation semble soulever une question intéressante qu'il convient au moins d'effleurer. La prédominance des voyelles « graves » /a/ et /o/ dans la plupart des pseudo-suffixes argotiques (*-abre*, *-ard*, *-asse*, *-ax*, *-av*, *-on*, *-os*, *-mar*; *-arès*) constitue, à notre avis, un exemple de l'iconicité phonétique.²⁰ Il semble exister un rapport iconique entre la position articulaire postérieure et le degré d'aperture de

18 Prenons l'exemple de la verlanisation. B. Fradin, F. Montermini et M. Plénat (Fradin, Montermini et Plénat 2009 : 28–32) ont démontré, en s'appuyant sur le cadre de la théorie de l'optimalité (cf. Prince/Smolensky 1993), que la verlanisation obéissait aux contraintes de fidélité et aux contraintes anti-marque propres à la phonologie et à la prosodie du français.

19 Ces contraintes ont été érigées en principes par certaines théories morphologiques : cf. *unitary base hypothesis* de M. Aronoff (1976: 48) ou *principe d'unicité catégorielle* de D. Corbin (1987: 428).

20 L'iconicité phonétique doit être distinguée du symbolisme phonétique qui est plus ou moins conventionnel et propre à une langue ou à une famille de langues (Kilani Schoch/Dressler 2005 : 44–46). Par exemple, l'élément /gl/ en anglais (et dans d'autres langues germaniques) connote la lumière (*gleam*, *glimmer*, *glitter*, *gloom*, *glisten...*), /fl/ le mouvement (*flap*, *flee*, *flicker*, *flow*, *flutter...*), etc.

ces deux voyelles, d'un côté, et les valeurs « viriles » constitutives de l'appartenance aux groupes sociolinguistiques marginaux, de l'autre (cf. Bourdieu 1982 : 83–92). Les voyelles postérieures (sombres) s'opposent, dans cette perspective, aux voyelles antérieures (claires). Une *gueule largement ouverte, fendue* s'oppose à une *bouche fine, pincée*. Dans ses études psychophonétiques, Ivan Fónagy (1979, 1983) observe que les voyelles postérieures passent pour plus grossières (Fónagy 1979 : 10), plus vulgaires et même pour « socio-phobes » (Fónagy 1983 : 81–84).²¹ Une voyelle plus ouverte peut également déclencher un jugement défavorable du fait qu'une plus grande ouverture de la bouche révèle « physiquement l'être intime, une partie cachée de notre corps » et « découvre le prolongement supérieur du tube digestif » (Fónagy 1983 : 84).

7 FLEXION VERBALE ET CONTRAINTES LINGUISTIQUES SPÉCIFIQUES AU SYSTÈME FRANÇAIS

L'absence de suffixes flexionnels verbaux est un trait que le FCC « a hérité » de l'argot traditionnel où certains pseudo-suffixes servaient à former des verbes inconjugables : *-arès (emballarès), -da (marida)*.²²

Les formes verbales non fléchies, souvent issues de la verlanisation, comme *fêch, péfli, pécho, tètj*, ne font que confirmer la préférence du français pour la prédétermination. Dans la morphologie verbale diachronique, cette préférence se manifeste par plusieurs phénomènes : l'affaiblissement des affixes flexionnels verbaux (*je chante, tu chantes, il chante* contre (lat.) *canto, cantas, cantat* ; (it.) *canto, canti, canta* ; (esp.) *canto, cantas, canta*), les affixes flexionnels (postposés) sont remplacés, comme marques de personne, par des pronoms sujets antéposés et l'éviction du passé simple (paradigme synthétique) au profit du passé composé (paradigme analytique).

Dans le français contemporain, on observe en outre :

- le remplacement fréquent de la 1^{re} personne du pluriel par la 3^e personne du singulier (le pronom *on*), ce qui affaiblit encore davantage la distinctivité des paradigmes de conjugaison ;
- l'emploi fréquent du futur périphrastique à la place du futur simple (*je partirai* → *je vais partir*) ;
- l'ordre des pronoms compléments dans les constructions impératives en français parlé où l'antéposition erronée (*la ferme !*) est plus fréquente qu'une postposition erronée (*ferme-la pas !*).

La non-flexion verbale (*j'l'ai marave, je me suis fait tètj*) s'inscrit dans la tendance prononcée et persistante de la morphologie française et peut être considérée comme l'un des aboutissements de la préférence du français à la prédétermination.

21 La « postériorisation » est interprétée ou sentie comme une « régression », comme une tendance contraire à l'évolution du langage humain. Au cours de l'évolution du système vocalique, la base de l'articulation se serait déplacée progressivement de l'arrière à l'avant (Fónagy 1983 : 81–84).

22 Ce phénomène se retrouve également dans le registre familier : *Va te faire fiche ! Pas touche !*

8 PROCÉDÉS ARGOTIQUES ET CONTRAINTES UNIVERSELLES : LA TAILLE DU MOT

Albert Dauzat écrit dans son *Génie de la langue française* que « dans le lexique courant (il en va autrement, bien entendu, des langages techniques et surtout scientifiques), les mots les plus nombreux (nom et verbes) ont deux syllabes » (Dauzat 1944 : 62). Cette préférence du français pour les dissyllabes a été étayée par de nombreuses études ultérieures. Citons par exemple le calcul effectué par Kilani-Schoch sur la taille des troncations en français qui a montré que les trois quarts des abréviations étaient des dissyllabes contre un quart seulement de monosyllabes (Kilani-Schoch 1988 : 182–183). Ou bien, une analyse très minutieuse de Marc Plénat (2009) qui s’est appuyé sur plusieurs phénomènes morphophonologiques et prosodiques du français (par exemple : oralisation de sigles, redoublements hypocoristiques, apocopes de prénoms, accourcissements, interfixation...) pour arriver à la conclusion que les contraintes de taille « imposent ou tendent à imposer la mise en conformité du dérivé à un schéma dissyllabique » (Plénat 2009 : 63).

Certaines théories contemporaines, notamment la théorie de l’optimalité (McCarthy/Prince 1997 : 72–74, 78) ou la morphologie naturelle (Dressler 1985 : 5, Kilani-Schoch 1988 : 128), démontrent que la préférence pour les dissyllabes et les schémas dissyllabiques peut être considérée comme universelle. Cet idéal dissyllabique s’incarne avec le plus d’évidence dans des variétés sociolinguistiques marginales, ce qui ne saurait surprendre lorsque l’on sait que c’est précisément dans ces variétés que se fait le moins sentir la pression de la norme institutionnalisée. Le FCC en est un excellent exemple. Plusieurs phénomènes propres à ce langage en témoignent. La verlanisation préfère nettement les dissyllabes : ces exemples (*tirer* → *reti*) sont les plus fréquents, les plus transparents et les plus faciles à interpréter et à expliquer. On pourrait même dire qu’il s’agit d’exemples prototypiques. Les monosyllabes issus de l’aphérèse sont souvent redoublés (*dic* → *dicdic*, *zic* → *ziczic*). Les pseudo-suffixés des dissyllabes gardent en règle générale le même nombre de syllabes (*pourri* → *pourav*, *couillon(ner)* → *couillav*). Au contraire, les pseudo-suffixés des monosyllabes sont fréquemment dissyllabiques (*bombe* → *bombax*, *balle* → *balloche*). Cette préférence aux dissyllabes est confirmée également dans le cas de tri- et quadrisyllabes (surtout dans l’argot traditionnel : *partition* → *partoche*, *combinaison* → *combinoche*)

9 APHÉRÈSE ET CONTRAINTES UNIVERSELLES

L’aphérèse, procédé morphologique qui, en FCC, prend de plus en plus d’importance (Goudaillier 2002 : 1516, 19), ne s’oppose pas seulement aux contraintes d’optimalité du français, mais va également à l’encontre des contraintes universelles selon lesquelles la finale d’un mot peut être plus facilement tronquée que son début. La finale est moins saillante que le début, le début connaissant plus de groupes consonantiques et plus de distinctions phonologiques (*algérien* → *rien*, *contrôleur* → *leur*, *inspecteur* → *teur*). Dans le cas des mots construits, le début correspond à la base et la finale à l’affixe. La base a une signification dénotative plus précise et complète : elle est, en termes de

linguistique cognitive, la figure qui s'oppose au suffixe qui présente le fond (*inspect* + *eur* = 'chargé d'inspecter, de surveiller, de contrôler' + 'agent').

Pour conclure, nous devons constater que l'aphérèse est plus opacifiante que l'apocope, puisqu'elle affecte plus radicalement la transparence du signifiant. En privilégiant l'aphérèse à l'apocope, le FCC accroît son propre potentiel cryptique et renforce en conséquence sa fonction identitaire.

10 CONCLUSION

La verlanisation, la troncation, la pseudo-suffixation et la reduplication, qui sont les procédés de formation du lexique argotique les plus importants, tant qualitativement que quantitativement, constituent, comme nous avons essayé de le démontrer, des opérations métalinguistiques. L'analyse, qui a mis en avant leur caractère métalinguistique, a permis de mesurer l'importance des fonctions identitaire et interactionnelle des opérations étudiées aux dépens des fonctions cognitive et transactionnelle.

Ces opérations se situent, du fait de leur caractère extragrammatical, à la périphérie du système linguistique, ce qui les met à l'abri de l'emprise de la norme linguistique institutionnalisée. Ils sont donc en mesure de fournir à la morphologie constructionnelle un riche matériau « authentique » pour l'étude des contraintes tant spécifiques à un système linguistique qu'universelles.

Bibliographie

- APOTHÉLOZ, Denis (2002) *La construction du lexique français*. Gap/Paris : Ophrys.
- ARONOFF, Mark (1976) *Word Formation in Generative Grammar*. Cambridge (Mass.) : MIT Press.
- ARONOFF, Mark (1994) *Morphologie by Itself. Stem and Inflectional Classes*. Cambridge (Mass.) : MIT Press.
- BOURDIEU, Pierre (1982) *Ce que parler veut dire*. Paris : Fayard.
- CALVET, Louis-Jean (1991) « L'argot comme variation diastratique, diatopique et diachronique. » *Langue française* 90, 40–52.
- CORBIN, Danielle (1987) *Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique*. Tübingen : Niemeyer.
- DAL, Georgette (2003) « Productivité morphologique : définitions et notions connexes. » *Langue française* 140, 1–23.
- DAUZAT, Albert (1918) *L'argot de la guerre*. Paris : Armand Colin.
- DAUZAT, Albert (1944) *Le génie de la langue française*. Paris : Payot.
- DOLESCHAL, Ursula *et al.* (éds) (2000) *Extragrammatical and Marginal Morphology*. München : Lincom Europa.
- DRESSLER, Wolfgang U. (1985) « Typological aspects of Natural Morphology. » *Wiener Linguistische Gazette* 35/36, 3–26.
- DRESSLER, Wolfgang U. *et al.* (1987) *Leitmotifs in Natural Morphology*, Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins.

- DRESSLER, Wolfgang U./ Lavinia MERLINI BARBARESI (1994) *Morphopragmatics. Diminutives and Intensifiers in Italian, German, and Other Languages*. Berlin/ New York : Mouton de Gruyter.
- FÓNAGY, Ivan (1979) *La métaphore en phonétique*. Ottawa : Didier.
- FÓNAGY, Ivan (1983) *La vive voix*. Paris : Payot.
- FRADIN, Bernard (2003) *Nouvelles approches en morphologie*. Paris : PUF.
- FRADIN, Bernard *et al.* (2009) *Aperçus de morphologie du français*. Paris : Presses universitaires de Vincennes.
- FRADIN, Bernard/Fabio MONTERMINI (2009) « La morphologie évaluative ». In : B. Fradin *et al.*, 231–266.
- FRADIN, Bernard/ Fabio MONTERMINI, Marc PLÉNAT, « Morphologie grammaticale et extragrammaticale ». In : B. Fradin *et al.*, 21–45.
- GOUDAILLIER, Jean-Pierre (2001) *Comment tu tchatches ! Dictionnaire du français contemporain des cités*. Paris : Maisonneuve et Larose.
- GOUDAILLIER, Jean-Pierre (2002) « De l'argot traditionnel au français contemporain des cités ». *La Linguistique* 38/1, 5–24.
- KERLEROUX, Françoise (1999) « Identification d'un procédé morphologique : la conversion ». *Faits de langues* 14, 89–100.
- KILANI-SCHOCH, Marianne (1988) *Introduction à la morphologie naturelle*. Berne : Peter Lang.
- KILANI-SCHOCH, Marianne/Wolfgang U. DRESSLER (2005) *Morphologie naturelle et flexion du verbe français*. Tübingen : Gunter Narr Verlag.
- LIOGIER, Estelle (2002) « Quelles approches théoriques pour la description du français parlé par les jeunes des cités ? ». *La linguistique* 38/1, 41–52.
- MCCARTHY, John J./Alan S. PRINCE (1997) « L'émergence du non-marqué. L'optimalité en morphologie prosodique ». *Langages* 125, 55–99.
- MEL'ČUK, Igor A. (1993) *Cours de morphologie générale*. I. Montréal/Paris : Les Presses de l'Université de Montréal/CNRS Éditions
- MEL'ČUK, Igor A. (1994) *Cours de morphologie générale*. II. Montréal/Paris : Les Presses de l'Université de Montréal/CNRS Éditions
- MELLIANI, Fabienne (2000) *La langue du quartier*. Paris : L'Harmattan.
- PEIRCE, Charles S. (1978) *Écrits sur le signe*. Traduit par Gérard Deledalle. Paris : Seuil.
- PÉREZ, Marcela (2007) *Lexik des cités*. Paris : Fleuve Noir 2007.
- PERKO, Gregor (2010) « Le métalinguistique et le périphérique en morphologie constructionnelle ». *Écho des études romanes* VI/1–2, 171–180.
- PERKO, Gregor (à paraître) « Dans quelle mesure l'identité de la morphologie constructionnelle argotique est-elle extragrammaticale ? »
- PLÉNAT, Marc (2009) « Les contraintes de taille ». In : B. Fradin *et al.*, 47–63.
- PRINCE, Alan S./Paul SMOLENSKY (2002 [¹1993]) *Optimality Theory. Constraint Interaction in Generative Grammar*. New Jersey : Rutgers Cognitive Science Center.
- ROCHÉ, Michel/Gilles BOYÉ/Nabil HATHOUT/Stéphanie LIGNON/Marc PLÉNAT (2011) *Des unités morphologiques au lexique*. Paris : Lavoisier/Hermès Science.

Résumé
LA DIMENSION MÉTALINGUISTIQUE DE LA MORPHOLOGIE DU FRANÇAIS NON CONVENTIONNEL

L'article étudie, dans une perspective lexématique, les procédés morphologiques les plus saillants servant à l'enrichissement du lexique de l'argot contemporain des banlieues, dit français contemporain des cités (FCC) : la verlanisation, la troncation, la reduplication et la pseudo-suffixation. Tous ces procédés s'incrivent dans la morphologie extragrammaticale et se basent sur des opérations métalinguistiques exploitant de manière imprédictible uniquement le plan de la forme du signe linguistique.

Dans un premier temps, j'analyse les opérations morphologiques du FCC selon un certain nombre de critères distinguant la morphologie grammaticale de la morphologie extragrammaticale en me concentrant essentiellement sur des opérations de nature métalinguistique. Dans un deuxième temps, j'examine ces mêmes opérations, d'un côté, en prenant en compte différentes contraintes linguistiques (morphophonologiques, morphologiques et lexicales), spécifiques au français et, de l'autre, des contraintes plus universelles.

Mots-clés : métalangage, français non-conventionnel, morphologie lexématique, suffixation

Povzetek
METAJEZIKOVNA RAZSEŽNOST MORFOLOGIJE NENORMIRANE
FRANCOŠČINE

Članek, ki se umešča med t. i. leksematske (ang. *word/lexeme-based*) pristope k besedotvorju, proučuje najznačilnejše morfološke postopke, ki bogatijo besedišče slenga francoskih predmestij: preobračanje zlogov (fr. *verlanisation*), krajšanje (fr. *truncation*), podvajanje zlogov (fr. *reduplication*) in dodajanje psevdopripon (fr. *pseudo-suffixation*). Vsi ti postopki sodijo v sfero t. i. zunajgramatikalne morfologije in temeljijo na aplikaciji različnih metajezikovnih operacij, ki na nesistematičen način posegajo skoraj izključno na formalno plat jezikovnega znaka.

V prvem delu analiziram morfološke operacije predmestnega slenga glede na različne kriterije, ki gramatikalno morfologijo ločijo od zunajgramatikalne, v prvi vrsti seveda operacije metajezikovnega značaja. V drugem delu te operacije analiziram glede na različne vrste jezikovnih omejitev (ang. *constraints*, fr. *contraintes*) (*morfofonološke*, morfološke in leksikalne), tako tiste, ki so značilne zgolj za francoščino, kot tiste univerzalnejše.

Ključne besede: metajezik, nekonvencionalna francoščina, leksematska morfologija, pripona